



FINALES CAHIER DES CHARGES

Saison 2025 / 2026



1. **L'ORGANISATEUR**
2. **LES DELEGATIONS**
3. **PARTICIPATION DE LA FFvolley**

2026

LES FINALES

DOSSIER DE PRESENTATION

Les Coupes de France de Beach Volley sont des compétitions très appréciées, et, année après année nous pouvons mesurer l'engouement que suscite la participation.

Afin que cette manifestation laisse des souvenirs inoubliables à ses participants, la FFvolley souhaite que la tenue des phases finales garantisse un niveau d'organisation qui se doit d'être à la hauteur de l'intérêt sportif et événementiel recherché par les nombreux joueurs et joueuses.

Dans ce document vous trouverez une présentation des points principaux du cahier des charges qui doit vous guider dans la construction et la finalité de l'événement.

La FFvolley veut promouvoir et développer encore plus ces compétitions phares que sont les coupes de France, pour mettre en valeur, à vos côtés, le Beach-Volley et ainsi contribuer au rayonnement et au développement de l'offre de pratique au niveau national.





M13 : 26 au 28 juin

M15 : 03 au 05 juillet

M18 : 10 au 12 juillet

SENIOR : 03 au 05 juillet

2026, Les Finales

CANDIDATER

PRENDRE CONNAISSANCES DES BESOINS

Vous trouverez toutes les informations utiles pour vous aider à organiser les Finales de la Coupe de France M13-M15-M18-SENIOR de Beach Volley via le site FFvolley, rubrique " Compétitions, organiser un tournoi "

- (<http://www.ffvb.org/competitions/beach-volley/organiser-un-tournoi/>),
- Avec en particulier :
 - le "Guide : Beach Volley, Organiser un tournoi, les Fondamentaux",
 - le cahier des charges techniques des Finales de la Coupe de France de Beach Volley pour lesquelles vous vous portez candidat à l'organisation.
 - [Accès au cahier des charges M13-M15-M18-SENIOR:](#)

ÉTABLISSEMENT DU DOSSIER DE CANDIDATURE À TRANSMETTRE À LA COMMISSION FEDERALE OUTDOOR.

LE GSA CANDIDAT A L'ORGANISATION RENSEIGNERA LE FORMULAIRE SYNTHÉTIQUE OFFICIEL DE CANDIDATURE, et complètera les différents onglets du cahier des charges techniques (Organigramme, Budget) et retournera par mail l'ensemble au Secteur Événementiel Outdoor de la FFvolley (ccbeach@ffvb.org) , avec pour objet : « Candidature organisation Finales Coupe de France de Beach Volley + catégorie. »

Suite au dépôt de votre candidature un membre du secteur Événementiel - Outdoor étudiera votre candidature et prendra contact avec vous pour étudier le cahier des charges et autres documents. En cas d'accord de principe de la FFvolley, vous recevrez une convention d'organisation correspondant au type de manifestation proposée.

Une fois la désignation officielle de l'organisateur effectuée celui-ci signera la convention correspondante avec la FFvolley.

FORMULAIRE EN LIGNE:

Accès au formulaire en ligne via ce [lien](#)

DATE LIMITE DU DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

09 janvier 2026

Etudes et sélections par la CFO avant le 15 janvier 2026.

Attributions définitives après propositions du Bureau Exécutif fédéral au CA de la FFvolley.





— M13 — — M15 —
— M18 — — SENIOR —

M13 : 26 au 28 juin

M15 : 03 au 05 juillet

M18 : 10 au 12 juillet

SENIOR : 03 au 05 juillet

2026, Les Finales

DEUX FORMATS POSSIBLES : simple ou double genre

FORMAT DE LA COMPETITION

La compétition se déroule sur 3 jours avec accueil des collectifs la veille du premier jour.

AIRES DE JEUX

- Terrain réglementaire avec lignes contrastées, podium d'arbitre réglementaire et scorer sur chaque terrain, 3 chaises plus parasol pour chaque équipe, table de marque avec parasol pouvant accueillir 2 personnes. Feuille de matchs, toise, râteliers.
- - dimension terrain :
 - M13 : terrain 7*14m, aire de jeux 11*18m. Hauteur filet : 2,10m
 - M15 : terrain 8*16m, aire de jeu 16*24m. Hauteur filet : Féminine : 2,10 m, Masculin : 2,24m
 - M18 : terrain 8*16m, aire de jeu 16*24m. Hauteur filet : Féminine : 2,24 m, Masculin : 2,35m
 - SENIOR : terrain 8*16m, aire de jeu 16*24m. Hauteur filet : Féminine : 2,24 m, Masculin : 2,43m

DOUBLE GENRE

- Pour accueillir une finale double genre, outre les capacités d'accueil d'hébergement et de restauration, pour la bonne gestion sportive 4 terrains réglementaires sont nécessaires. Terrain d'échauffement recommandé

SIMPLE GENRE

- Pour accueillir une finale simple genre, outre les capacités d'accueil d'hébergement et de restauration, pour la bonne gestion sportive 2 terrains réglementaires sont nécessaires. Terrain d'échauffement recommandé

VILLAGE

- Le site d'accueil doit comprendre des espaces d'accueils avec vestiaires genrés et sanitaires en nombre suffisant pour chaque public (joueurs, arbitres,...), un espace de gestion sportive pour les officiels et les arbitres. Arrivée d'eau fraîche avec système de distribution adapté pour les gourdes, distribution et répartition électrique. Poste de secours si nécessaire
- Terrain central : une tribune souhaitée de 250 places, d'un podium (remise de récompenses), système de supports promotionnels, une sono.

AUTRES BESOINS

- Astreinte médicale assurant les premiers soins pendant toute la durée de la compétition.
- Disposition d'un photographe,
- Gestion de la marque et des feuilles de matchs,
- Tenue du protocole de la cérémonie des récompenses.
- Captation et diffusion en streaming du terrain central recommandé

1 - L'ORGANISATEUR



— M13 —

— M15 —

— M18 —

— SENIOR —

M13 : 26 au 28 juin

M15 : 03 au 05 juillet

M18 : 10 au 12 juillet

SENIOR : 03 au 05 juillet

2026, Les Finales

A LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

- L'organisateur doit assurer l'hébergement (min 2*) et la restauration :
 - Des officiels FFvolley, des arbitres, depuis le dîner de la veille de la compétition jusqu'au déjeuner du dernier jour de compétition,
 - Des membres des collectifs participants rentrant dans le contingent défini par la FFVolley, depuis le dîner de la veille de la compétition jusqu'au déjeuner du dernier jour de compétition.
- Chambre twin pour l'entraîneur et l'entraîneur adjoint (dans le cas de staff mixte, prévoir deux chambres individuelles). Pas d'adulte dans les chambres de catégories de jeunes. Chambres multiples pour les compétiteurs possible avec respect de la mixité.
- Chambres individuelles pour les officiels.
- Chambres twin pour les arbitres (dans le cas de nombre impair entre les arbitres hommes et femmes, prévoir une chambre individuelle complémentaire).

• ALIMENTATION

L'organisateur veillera à respecter la fourniture d'une alimentation suffisante en quantité et équilibrée répondant aux besoins des compétiteurs et des officiels.

- Petit déjeuner : jus de fruits, fruits, céréales, amandes, noix, laitages, pain, confiture ou miel. Œufs brouillés, œufs au plat, jambon blanc, pain, beurre doux et salé. Eviter les pâtes à tartiner.

Déjeuner et Diners

Entrées : idéalement type Buffet avec salades, crudités, œufs, quiches, jambon blanc/parme. Pas de fruits de mer

Plats : Féculents + légumes obligatoires (éviter les légumes difficiles à digérer), Pas de plats en sauce (ou légères)

Viande blanche au choix avec du poisson

Fromage / Desserts : Fromage uniquement le soir, fruits, salades de fruits, smoothie, laitages, biscuits secs

EXTRAS

- L'hébergement et la restauration des membres des collectifs non remboursés à l'organisateur par la FFvolley sont à la charge exclusive des clubs participants à la finale.
- La restauration et l'hébergement des membres du collectif du club organisateur ne sont pas pris en charge par la FFvolley.

TRANSPORT LOCAL

Si les lieux d'hébergement sont distants de plus de 2km du site de compétition (accessible à pied ou vélo sur voies sécurisées), l'organisateur devra veiller à organiser les déplacements des délégations qui ne sont pas autonomes en termes de transport.

Dans tous les cas le site de compétition ne doit pas être à plus de 20 mn du lieu d'hébergement.





— M13 — — M15 —
— M18 — — SENIOR —

M13 : 26 au 28 juin

M15 : 03 au 05 juillet

M18 : 10 au 12 juillet

SENIOR : 03 au 05 juillet

2026, Les Finales

À LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR

SYNTHÈSE CHIFFRES HÉBERGEMENT - RESTAURATION

SIMPLE GENRE

SIMPLE GENRE	NB	twins	single	repas
nombre de délégation simple genre	12			
nombre min de personne par collectif : 5	60	28		360
nombre max de personne par collectif : 7	84	39	1	504
nombre arbitres simple genre	4	2	1	24
nombre officiels	3		3	18
nombre total min hors organisation locale	66			
nombre total max hors organisation locale	90			

DOUBLE GENRE

DOUBLE GENRE	NB	twins	single	Repas
nombre de délégation double genre	24			
nombre min de personne par collectif	120	56		720
nombre max de personne par collectif	168	82	1	1008
nombre arbitres double genre	8	4	1	48
nombre officiels	3		3	18
nombre total min hors organisation locale	130			
nombre total max hors organisation locale	178			



— M13 —

— M15 —

— M18 —

— SENIOR —

M13 : 26 au 28 juin

M15 : 03 au 05 juillet

M18 : 10 au 12 juillet

SENIOR : 03 au 05 juillet

2026, Les Finales

A LA CHARGE DES DELEGATIONS

- L'engagement à la phase finale :
 - pour les catégories M13, M15 : 364 € (trois cent soixante-quatre euros),
 - pour les catégories M18 et SENIOR : 319 € (trois cent dix-neuf euros),
- La participation aux frais d'hébergement et de restauration :
 - M13 : 116€ (cent seize euros)
 - M15 : 162€ (cent soixante-deux euros)
 - M18 et SENIOR : 132€ (cent trente-deux euros)

Ces sommes seront à verser à la FFvolley avant le début de la compétition lors de la confirmation de participation.

- Les frais correspondants aux membres supplémentaires au collectif pris en charge, et hors cahier des charges,
- Les déplacements jusqu'au lieu de la compétition.

ACCUEIL DES COLLECTIFS

Selon les catégories, Un COLLECTIF se compose de 7 personnes maximum : deux équipes de deux joueurs plus la possibilité d'un joueur complémentaire (M13-M15) et un ou deux entraîneurs.

Dès la qualification à la phase finale connue, chaque GSA qualifié doit informer l'organisateur du nombre précis de membres du collectif qui se déplacera afin de pouvoir annuler au plus tôt les chambres réservées et adapter les commandes de restauration.

Une fois fait, chaque collectif est pris en charge, en termes d'hébergement et de restauration, par l'organisateur local.

Celui-ci peut, éventuellement dans la mesure du possible, faire bénéficier pour les extras personnes des collectifs qualifiées de tarifs intéressants pour l'hébergement et la restauration, à la charge des collectifs.



— M13 — — M15 —
— M18 — — SENIOR —

M13 : 26 au 28 juin

M15 : 03 au 05 juillet

M18 : 10 au 12 juillet

SENIOR : 03 au 05 juillet

2026, Les Finales

A LA CHARGE DES COLLECTIFS

TENUE DE JEU

Haut :

les joueurs d'une même équipe doivent avoir une tenue identique avec chacun un numéro distinct, clairement identifié sur la poitrine à gauche (dimension 8 cm de Haut sur 6 cm de large) ou à défaut avec un brassard avec un numéro distinct.

- Bas : bas de couleur identique



Les visibilitées de partenaires de club peuvent se faire côté face et dos de la partie « haut » de l'équipement dans la limite de 400 cm² par face, et 200 cm² pour le « bas » de l'équipement soit sur une face avant soit sur une face arrière.

EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Gourde (deux de 800ml par personne conseillé)
- Chausson isolant pour jouer dans le sable
- Petite pharmacie
- Crème solaire
- Vêtement protection pluie froid
- Serviette sport
- Sac de sport



— M13 —

— M15 —

— M18 —

— SENIOR —

M13 : 26 au 28 juin

M15 : 03 au 05 juillet

M18 : 10 au 12 juillet

SENIOR : 03 au 05 juillet

2026, Les Finales

Participation de la FFvolley

Participation financière de la FFvolley à l'organisateur, sur présentation de factures, pour l'hébergement et la restauration des collectifs participants présents prises en charge (un maximum de 5 joueurs et 2 entraîneurs), des officiels et des arbitres (4 arbitres par genre, 1 Juge-Arbitre CFA, 1 superviseur CFO, 2 membres FFvolley à confirmer), à concurrence de 55 € (cinquante-cinq euros) par jour et par personne (du dîner de la veille de la compétition au déjeuner du dernier jour de compétition) définit comme suit : 3 petits déjeuners, 3 déjeuners et 3 dîners.

Les indemnités et déplacements des officiels et arbitres sont à la charge exclusive de la FFvolley.

Le Règlement Particulier de l'Épreuve (RPE) établi par la Commission Fédérale Outdoor.

De plus la FFvolley fournit à l'organisateur :

- La formule sportive,
- Les accès au serveur FFvolley pour la saisie des résultats
- Les supports visuels (BAT affiche et/ou flyers, numériques),
- Le cadre du « bulletin de présentation et d'accueil de la finale »,
- Les récompenses (médailles, coupes),
- Les ballons pour la compétition.



FFvolley

CONTACT :

Commission Fédérale OUTDOOR

 01 58 42 22 22

 ccbeach@ffvb.org

www.ffvolley.org